

Troisième partie : Le phénomène des abstentions

Volume 4, numéro 7, 1959

Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020203ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020203ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1959). Troisième partie : Le phénomène des abstentions. *Cahiers de géographie du Québec*, 4(7), 161–184. <https://doi.org/10.7202/020203ar>

Troisième partie

LE PHÉNOMÈNE DES ABSTENTIONS

I. À LA RECHERCHE D'UNE COURBE SIGNIFICATIVE DES ABSTENTIONS

La courbe des abstentions (figures CXXIX et CXXX) est l'expression graphique d'un aspect des fluctuations de l'opinion publique dans son comportement politique. Elle indique les variations du rapport entre les électeurs inscrits qui ne votent pas et le total des électeurs inscrits.

L'utilité de ce genre de courbe en tant qu'instrument d'analyse réside non seulement dans sa fidélité à la réalité, mais surtout dans sa fidélité à refléter des phénomènes comparables. Une courbe doit saisir les composantes stables de la réalité mouvante, sinon sa signification serait de piètre valeur. Plus longue est la période sur laquelle porte l'analyse, plus nombreux sont les facteurs susceptibles de minimiser le coefficient de comparabilité des données brutes, reflet de la réalité particulière. Notre premier geste, avant de dégager les constantes et les relations qui jaillissent de la courbe générale des abstentions, sera donc de nous interroger sur la validité de notre courbe et d'éliminer dans la mesure du possible les variables.

Les élections par acclamation

L'exemple le plus frappant qui peut nous montrer les dangers de comparer les données brutes des abstentions est tiré des deux courbes générales des abstentions suivant que l'on tient compte ou non des élections par acclamation. Si nous comparons ces deux courbes, nous remarquons qu'elles varient souvent en sens inverse. Ainsi, sur la courbe qui ne tient pas compte des élections par acclamation, nous remarquons que de 1871 à 1875 la courbe baisse ; de 1897 à 1900, elle monte ; elle baisse à nouveau de 1904 à 1908, monte de 1916 à 1919 et baisse de 1919 à 1923. Par contre, sur l'autre courbe, les variations, pour les années citées, s'effectuent en sens inverse. Dans les autres cas, les deux courbes varient dans le même sens, mais souvent selon des amplitudes différentes.

Un premier problème se pose donc : laquelle des deux courbes retenir comme la plus représentative ? Cette question trouve sa réponse dans l'analyse des facteurs qui déterminent le mouvement inversé des deux courbes. Un de ces facteurs réside, sans conteste possible, dans la variation du nombre d'élections par acclamation lors des différents scrutins. En effet, si on donne *a priori* zéro pour cent d'abstentions à un comté qui élit un député par acclamation, plus le nombre des élections par acclamation sera élevé, plus le pourcentage moyen d'abstentions sera faible. Les discordances que nous venons de noter dans le mouvement des courbes générales d'abstentions s'expliquent en partie par cette raison. Ainsi, par rapport à 1871, il y a six élections par acclamation de moins

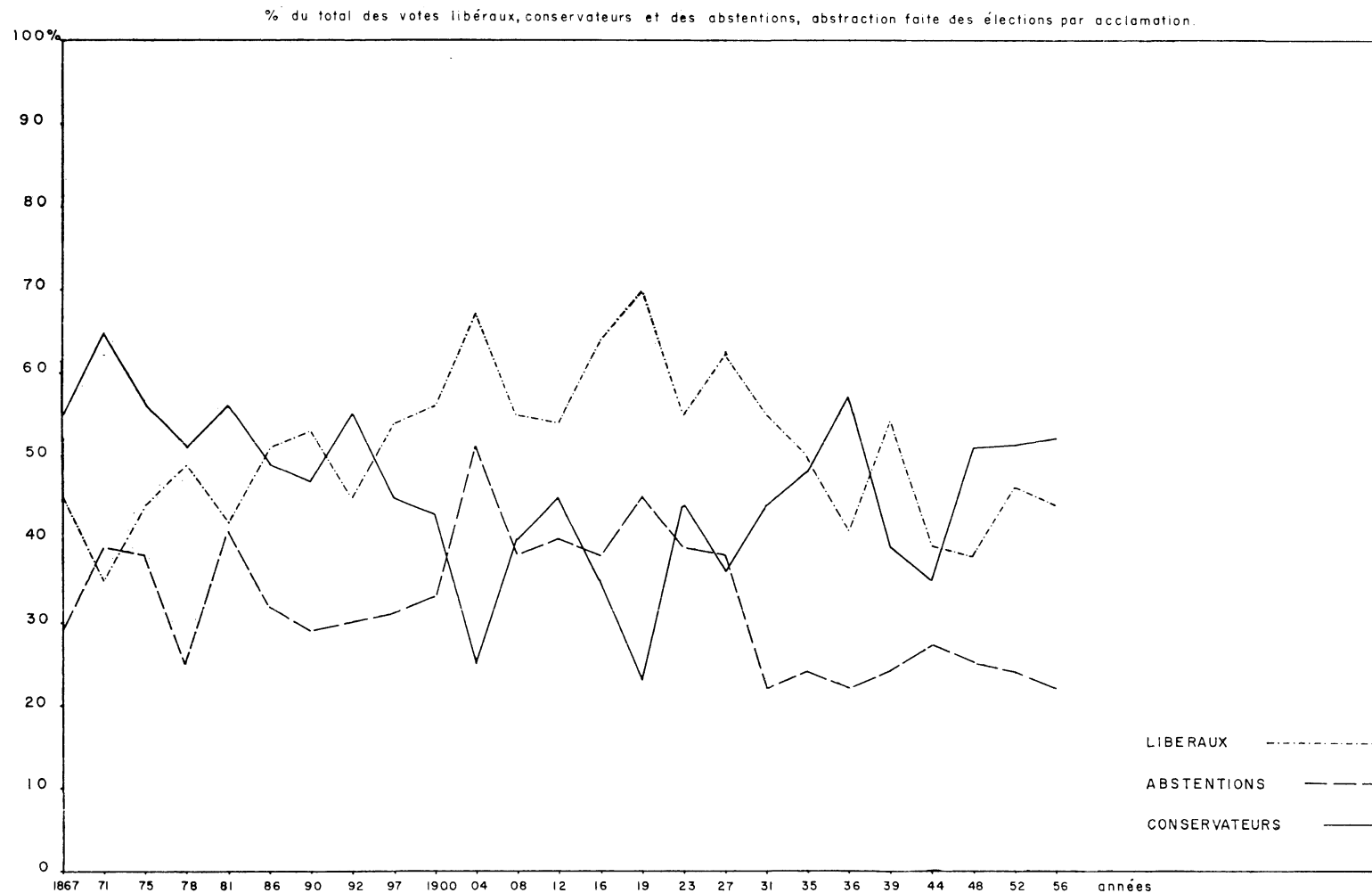


FIGURE CXXIX

% du total des votes libéraux, conservateurs et des abstentions, compte tenu des élections par acclamation.

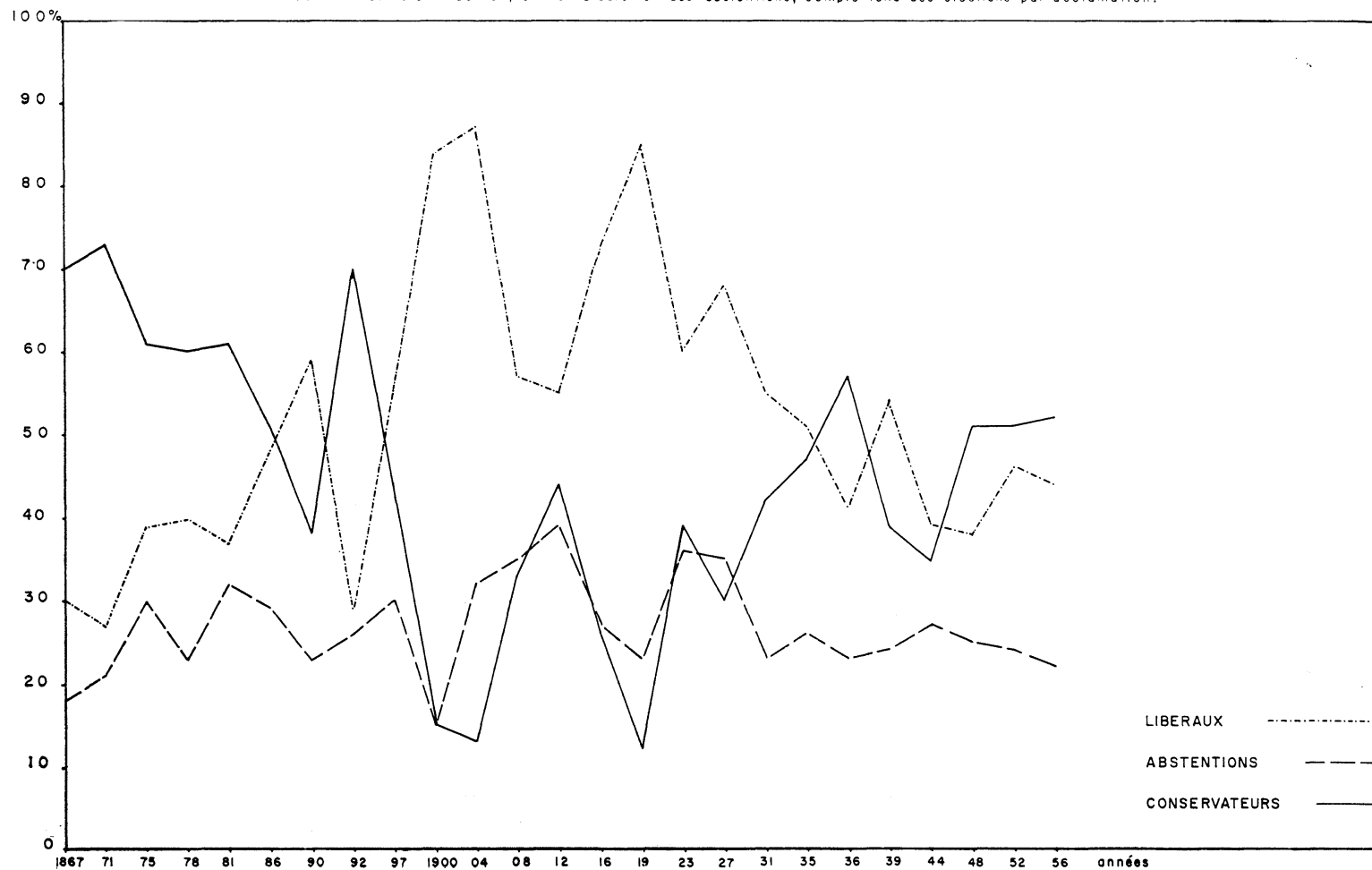


FIGURE CXXX

en 1875 : partant, la courbe des abstentions qui tient compte des élections par acclamation monte de 1871 à 1875. Cette courbe baisse de 1897 à 1900, car on compte cette année-là 34 élections par acclamation de plus qu'en 1897. L'inverse se produit de 1904 à 1908 alors qu'il y a 32 élections par acclamation de moins en 1908 par rapport à 1904. Les mouvements inversés des courbes de 1916 à 1919 et de 1919 à 1923 s'expliquent aussi par le fait qu'il y a 19 élections par acclamation de plus en 1919 par rapport à 1916 et 37 de moins en 1923 par rapport à 1919.

Les discordances dans les deux courbes générales d'abstentions proviennent encore du taux arbitraire de zéro pour cent dont nous affectons les comtés où il n'y a pas eu scrutin. S'il y avait eu scrutin, il y aurait certainement eu des abstentions. Mais dans quelle proportion ? Il n'est pas facile de déterminer un taux approximatif. La solution la plus simple consiste à affecter les comtés où il n'y a pas eu de scrutin du taux moyen des abstentions des comtés où il y a eu scrutin. Ce stratagème revient tout simplement à accepter comme représentative la courbe des abstentions qui ne tient pas compte des élections par acclamation. Si les élections par acclamation sont nombreuses lors d'un scrutin, ce procédé offre quelques inconvénients. En 1904, par exemple, dans les comtés où il y a élections, la moyenne générale des abstentions atteint le niveau de 51%. Pourquoi ? Au départ, il y a 38 candidats libéraux élus par acclamation : les jeux sont faits avant le scrutin et l'électorat, en conséquence, se désintéresse de la campagne. Attribuer ce taux de 51% aux 38 comtés où il n'y a pas eu d'élections serait un non sens, car s'il y avait eu élection dans ces comtés, l'électorat ne se serait pas désintéressé de la campagne électorale et le taux des abstentions aurait été plus faible. Il arrive donc que le nombre élevé des élections par acclamation commande, certaines années, un niveau élevé d'abstentions dans les comtés où il y a élections. On ne saurait, à ce moment-là, accepter comme représentatif pour l'ensemble de la province le taux des abstentions dans les comtés où il y a scrutin. La vérité serait alors à mi-chemin entre le taux d'abstentions des comtés où il y a scrutin et celui général de la province où on affecte de zéro pour cent les comtés où il n'y a pas scrutin.

La tendance des urbains à s'abstenir

Lié aux variations du nombre des élections par acclamation, nous rencontrons le problème de la tendance des urbains à s'abstenir davantage que les ruraux. S'il n'y avait pas d'élections par acclamation, la tendance des urbains à s'abstenir ne fausserait nullement le coefficient de comparabilité des chiffres bruts globaux, du moins sur une courte période. Car ce serait une constante qui s'exprimerait dans la moyenne générale des abstentions pour chacun des scrutins. Cependant, par le truchement des élections par acclamation, cette tendance fausse le mouvement de la courbe et minimise le coefficient de comparabilité des chiffres bruts. Par exemple, prenons la courbe des abstentions qui ne tient pas compte des élections par acclamation et comparons les données de 1867 et 1875. Un premier mouvement nous porte à expliquer l'écart entre les taux d'abstentions de ces deux années-là par le fait que le thème de l'élection de

1867 était beaucoup plus important que celui de 1875 et qu'en conséquence les électeurs ont eu davantage tendance à exprimer leur opinion en 1867. Ce raisonnement n'est vrai qu'en partie. En 1867, nous avons une moyenne homogène, qui ne comprend que des abstentions de ruraux. Cette année-là, il y a eu trois élections par acclamation dans les comtés urbains ; dans les trois autres comtés urbains, Montréal-Est et Montréal-Ouest nous donnent des résultats inacceptables, qui mettent en cause soit la négligence des officiers-rapporteurs, soit l'efficacité remarquable de la machine électorale de Cartier et McGee. La moyenne générale de 1867 n'est donc pas affectée par la tendance des urbains à s'abstenir. Au contraire, en 1875, il y a élections dans les six comtés urbains dont les taux d'abstentions se répartissent comme suit : 37%, 40%, 48%, 46%, 53%, 65%. Nous avons donc pour cette année-là une moyenne hétérogène qui traduit un phénomène que nous ne retrouvons pas dans celle de 1867.

Sur une longue période, la tendance des urbains à s'abstenir fausse encore la signification des variations de la courbe générale des abstentions par l'augmentation du nombre de comtés urbains. Plus le nombre de comtés urbains est élevé, plus la tendance des urbains à s'abstenir affecte la moyenne générale. On évitera donc des erreurs d'interprétation, si, au lieu de raisonner sur une courbe générale des abstentions, on appuie l'analyse sur trois courbes dont la première représentera les abstentions de l'agglomération montréalaise, la seconde les abstentions de la ville de Québec et la dernière celles des comtés ruraux.

Moyenne simple ou moyenne de la moyenne

Établir trois courbes d'abstentions pose le problème de la méthode à utiliser pour calculer les moyennes. Une première possibilité consisterait à calculer la moyenne des abstentions en comparant directement le nombre global des électeurs inscrits qui n'ont pas voté au nombre d'électeurs inscrits. Une autre méthode serait d'additionner la moyenne des abstentions de chaque comté et de diviser cette somme par le nombre de comtés. Nous aurions ainsi la moyenne de la moyenne. Un exemple montre les écarts qui peuvent se produire entre les deux méthodes.

ÉLECTEURS	ABSTENTIONS	% DES ABSTENTIONS
Comté A : 100	10	10%
Comté B : 800	240	30%
Comté C : 200	20	10%

Dans cet exemple, suivant la première méthode, le taux moyen des abstentions sera de 24.5% et de 16.6% suivant la seconde. On saisit de suite le pourquoi de cet écart. Dans la première méthode, l'unité de comparaison est l'électeur, de sorte que le taux moyen calque le niveau du comté peuplé. Dans la seconde méthode, le comté forme l'unité de comparaison. Celle-ci donne une moyenne

plus exacte pour l'ensemble de la province que la moyenne simple qui aiguise la sensibilité de la courbe aux facteurs régionaux.

Nous avons donc utilisé la moyenne de la moyenne qui donne un taux moyen plus caractéristique de l'ensemble des régions de la province. Cependant notons que les écarts ont tendance à disparaître si les calculs portent sur une vingtaine de comtés ou plus.

Abstentions nécessaires et abstentions volontaires

Quelle que soit la façon de procéder que l'on retienne pour le calcul des taux moyens des abstentions, ces taux demeurent des données brutes, contingentes et, partant, difficilement comparables entre elles. (Voir figures CXXXI et CXXXII). Serait-il possible de les délester de leur part de contingent pour ne garder que l'élément comparable ?

Point n'est besoin d'une longue dissertation pour montrer que le taux moyen des abstentions se décompose en deux éléments constitutifs : les abstentions nécessaires et les abstentions volontaires. Les premières varient en fonction du contexte d'une époque. Très utiles pour nous renseigner sur les conditions de la vie politique, elles ont l'inconvénient de luster le taux moyen global des abstentions d'une part de contingent et de particulier qui fausse toute comparaison sur une longue période. Les abstentions volontaires, par contre, varient en fonction du comportement politique des différentes catégories d'électeurs. Seule la courbe des abstentions volontaires offrirait un caractère d'homogénéité susceptible de fournir des données valables et comparables pour aborder le difficile problème du comportement politique. Dissocier les abstentions volontaires des abstentions nécessaires suppose qu'on attribuera un coefficient moyen d'abstentions à chaque facteur susceptible de provoquer des abstentions nécessaires. La tâche n'est pas de tout repos, car on se heurte vite, dans ce domaine, à l'impondérable. La difficulté de l'entreprise ne doit pas nous dispenser cependant de faire un effort en ce sens.

Le mode de confection des listes électorales tient le premier rang parmi les facteurs susceptibles de produire des abstentions nécessaires. En effet, de 1867 à 1911 — notons que les listes électorales de 1912 ont été dressées suivant l'ancienne loi —, la coutume plus que la loi électorale permet qu'un électeur, s'il le désire, soit inscrit sur la liste de tout district où il a la qualité d'électeur. Depuis 1911, un électeur n'est inscrit que dans l'arrondissement où il a son domicile. Les conséquences sur le taux des abstentions qui découlent d'une modification aussi importante de la confection des listes électorales ressortent d'elles-mêmes. Avant 1911, l'électeur X inscrit dix fois sur les listes électorales n'a cependant le droit de voter qu'une fois ; quand il dépose son bulletin dans l'urne, il faut donc enregistrer un vote et neuf abstentions. C'est pourquoi la comparaison des données brutes des abstentions, de 1867 à 1956, n'a qu'une fausse signification si on ne les corrige.

Le problème consiste à exprimer dans une moyenne générale le nombre de ces abstentions nécessaires qui découle du mode de confection des listes

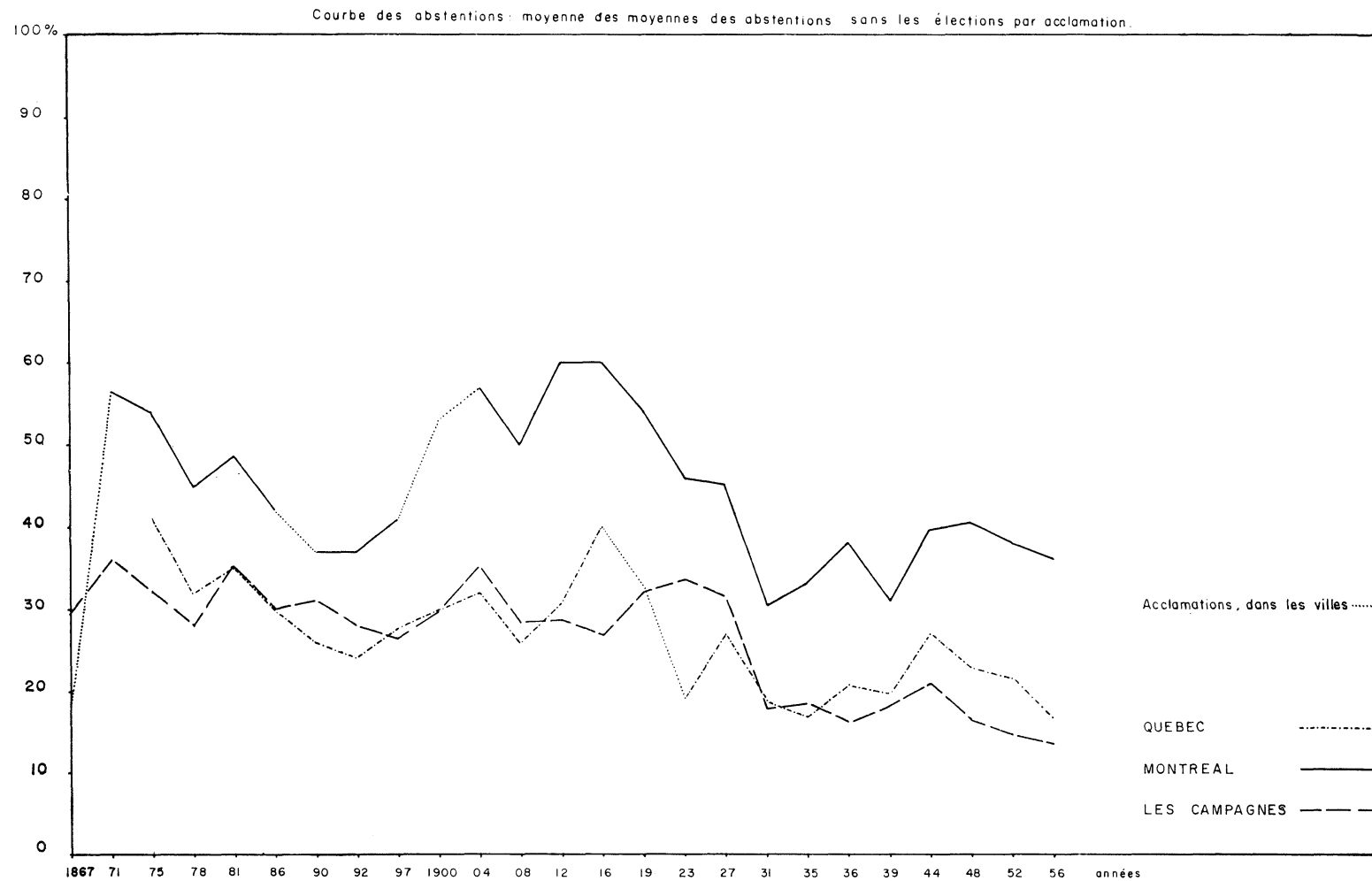


FIGURE CXXXI

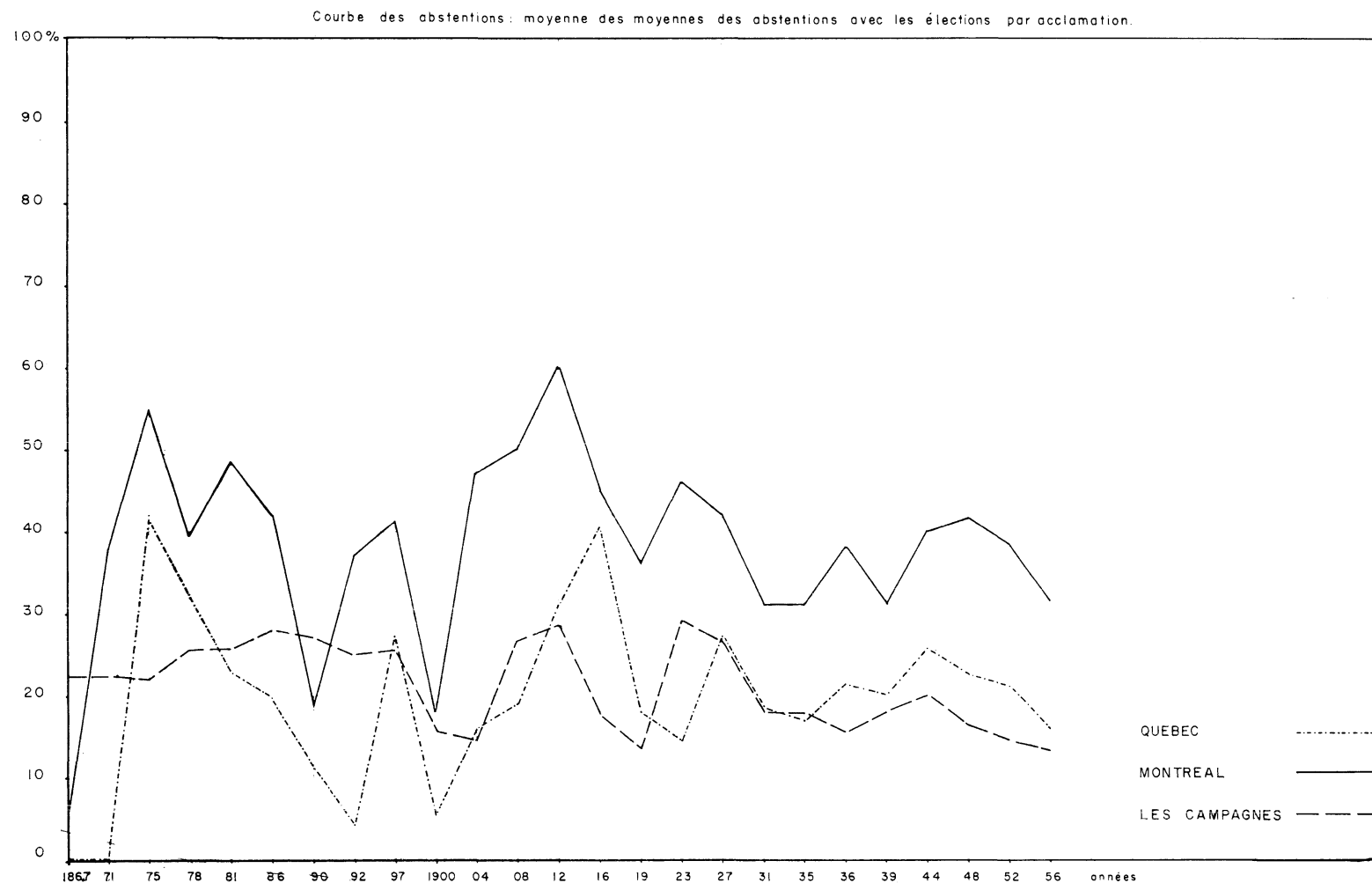


FIGURE CXXXII

électorales. Les officiers-rapporteurs nous ont laissé des indications précieuses. En 1897, l'officier-rapporteur écrit dans son rapport :

« Je me suis efforcé de me rendre compte, aussi approximativement que possible, du chiffre dont les listes totales des électeurs étaient accrues par ces doubles et multiples inscriptions des noms des mêmes électeurs qui ne peuvent voter qu'une fois dans le même district électoral. Je crois pouvoir le fixer avec justesse à la moyenne d'au moins 10% dans l'ensemble des listes de la province (Rapport 1897 : VI) ».

En 1916, l'officier-rapporteur avance le chiffre de 11%. Il est difficile de contrôler ce taux moyen puisque les listes électorales n'existent plus. Cependant si on compare l'augmentation du nombre des électeurs inscrits dans les comtés ruraux de 1900 à 1916, on constate que les inscriptions, en 1916, auraient dû être de 12 à 15% plus élevées. Cette diminution des inscriptions proviendrait soit d'une émigration des ruraux vers les villes, soit de la fin des inscriptions multiples. Le taux moyen de 10% signalé par les officiers-rapporteurs nous paraît donc un minimum acceptable pour les comtés ruraux.

Le problème se complique pour les villes. Dans la ville de Québec, seul le comté de Québec enregistre une baisse des inscriptions en 1916. Y aurait-il eu baisse des inscriptions dans les autres comtés de la cité de Québec n'eût été l'extension du droit de suffrage de 1911 à 1916 et l'immigration des ruraux? Voilà ce que nous ne pouvons prouver mais qu'il y a tout lieu de croire. Si les inscriptions multiples n'avaient pas été de règle dans la cité de Québec, les officiers-rapporteurs auraient mentionné le fait. C'est pourquoi nous avons diminué de 10% le nombre des électeurs inscrits sur les listes de Québec avant 1916. Dans Montréal, la diminution des inscriptions multiples, comme le souligne l'officier-rapporteur, est surtout sensible dans les comtés commerciaux : les inscriptions diminuent de 31% dans Saint-Georges, de 28% dans Saint-Jacques, de 43% dans Saint-Laurent, de 22% dans Sainte-Anne. Dans Saint-Louis et Hochelaga, la diminution est minime ; dans Dorion et Laurier, l'accroissement des électeurs se situe entre 21% et 25% ; dans Jacques-Cartier, Maisonneuve et Westmount, les électeurs inscrits augmentent respectivement de 11%, 31% et 8%. Nous avons donc, dans l'île de Montréal, une situation inverse suivant que nous sommes en présence de quartiers commerciaux ou de quartiers résidentiels. Dans ces conditions, nous avons aussi appliqué à la cité de Montréal un taux moyen d'inscriptions multiples de 10%.

Dans l'ensemble de la province, de 1867 à 1912, inclusivement, le nombre réel des électeurs se situe donc à un niveau de 10% inférieur aux chiffres officiels. Cette diminution de 10% du nombre des électeurs inscrits n'entraîne pas cependant une baisse de 10% de notre courbe brute des abstentions. Ainsi, dans un comté de 100 électeurs, 60 votes déposés dans l'urne donnent un taux d'abstentions brutes de 40% ; si on diminue de 10% le nombre des électeurs inscrits à cause des inscriptions multiples, les 60 votes déposés dans l'urne demeurent constants et le taux des abstentions se situe au niveau de 33%. Dans cet exemple fictif, une diminution de 10% des électeurs inscrits entraîne une baisse de 7% du taux des abstentions.

D'autres facteurs contingents contribuent à faire varier le taux moyen des abstentions nécessaires d'une époque à l'autre. Signalons entre autres la date de confection des listes électorales et les facilités des moyens de communications. Il faudrait des études de détail très précises pour chiffrer, à différentes époques, l'influence de ces facteurs sur le taux des abstentions nécessaires. On peut, en attendant mieux, avancer ces coefficients approximatifs.

I. Période 1944-56. Durant cette période, les listes sont confectionnées un mois environ avant le scrutin, de sorte qu'en principe les décédés inscrits et les absents seront peu nombreux. Le réseau routier et l'automobile permettent des communications faciles. Les récentes statistiques dans les pays où le vote est obligatoire indiquent que le taux minimum des abstentions se maintient au niveau de 7%. Ce taux exprime le niveau incompressible des abstentions nécessaires qui découlent de la mortalité, de la maladie, des absences, etc. Faute de données plus précises, nous retenons ce taux de 7%. Pour obtenir les abstentions volontaires, nous soustrairons, durant la période 1944-56, 7% des taux moyens des abstentions brutes.

II. Période 1912-1939. Le laps de temps qui s'écoule entre la confection des listes et le jour de votation est plus long que dans la période suivante, le réseau routier moins efficace et l'usage de l'automobile moins répandu. Il convient donc d'attribuer *a priori* un taux plus élevé d'abstentions nécessaires. Nous l'avons fixé à 8% dans les villes et 10% dans les campagnes.

III. Période 1867-1908. Nous avons fixé à 10% pour les comtés urbains et 14% pour les comtés ruraux le taux moyen des abstentions nécessaires durant cette période. L'état primitif du réseau routier et des moyens de locomotion justifie l'écart de 4% entre les comtés urbains et les comtés ruraux. Les déficiences des listes électorales dont ne cessent de se plaindre les officiers-rapporteurs motivent le taux moyen de 10% d'abstentions dans les villes.

La machine électorale

Il reste encore un facteur contingent, mais combien difficile à saisir, susceptible de fausser la signification de la courbe des abstentions, à savoir : l'influence de la machine électorale. Il semble bien que, dans la province de Québec, les machines électorales des deux grands partis aient atteint une efficacité telle qu'elles peuvent fausser la signification de la courbe des abstentions. L'omnipotence des machines électorales s'expliquerait par une loi électorale trop complaisante, par une tradition de corruption électorale solidement ancrée dans nos mœurs, par la dépendance financière de plusieurs catégories sociales de la population.

L'efficacité de ces machines électorales se manifeste parfois dans des phénomènes fulgurants. Regardons, par exemple, la courbe du comté de Saint-Laurent. Aux élections de 1923, à l'apogée du règne libéral, le comté élit un conservateur, mais 49% des électeurs s'abstiennent. Cette forte proportion

d'abstentions va servir les fins du parti libéral qui prépare sa revanche. En 1927, le libéral Cohen remporte la victoire et les abstentions tombent à 31%. Cohen garde son siège en 1931 et 1935, cependant les abstentions descendent à 16%, puis à 6%. Aux élections de 1936, l'Union Nationale organise la garde des polls : Cohen est battu, les abstentions atteignent 52%. En 1935, l'efficacité de la machine électorale de Cohen éclate d'un vif éclat. Le rapport de l'officier-rapporteur de cette année-là révèle que, dans plusieurs polls du comté de Saint-Laurent, le nombre de votes dépasse le nombre d'électeurs inscrits ; des journaux de l'époque étalent sur trois colonnes les actes de banditisme électoral commis par « le Front Cohen ». Cohen expliquait cette baisse des abstentions par l'enthousiasme de ses partisans ; on pourrait cependant l'expliquer plus sérieusement par l'efficacité de sa machine électorale.

L'influence des machines électorales est donc indiscutable. Hélas, on peut difficilement la quantifier, d'autant plus que c'est un facteur constant de 1867 à nos jours. Par exemple, dès 1875, date de l'institution du scrutin secret, l'art du *telegraphing*, si florissant aujourd'hui, a fait son apparition. Chapleau est formel là-dessus quand il écrit :

« Ils (ses adversaires) vont essayer le truc de prendre un homme et de le faire voter sur billet faux, en rapportant le vrai billet qu'il donne à un cabaleur qui le remplit et le vend à tout électeur qui veut pour quelques piastres aller déposer le billet déjà rempli par le cabaleur et rapporter encore un billet en blanc, pour en acheter un autre. Il faudra éviter ce *dodge* dangereux par tous les moyens possibles (Chapleau à Langevin, 23 novembre 1877). »

C'est un trait constant. Est-ce qu'il s'accroît d'années en années ? On pourrait ergoter *a priori* longuement sur cette question. Si les caisses électorales sont plus plantureuses aujourd'hui, le nombre des électeurs a considérablement augmenté de même que leurs exigences. Les descriptions de nos mœurs électorales dans les journaux indépendants sont aussi noires au XIX^e siècle que de nos jours. Sur cette question comme sur tant d'autres, il est plus sage de suspendre notre jugement jusqu'au jour où des études précises feront jaillir la lumière.

À défaut de chiffres, relevons au moins quelques relations. L'influence de la machine électorale se fait sentir surtout :

a) Dans certains comtés traditionnellement ouverts au brigandage électoral. Ainsi, de 1867 à nos jours, le comté de Montmorency offre un bas niveau d'abstentions. Tarte et Casgrain, des hommes qui s'y connaissaient dans l'organisation des élections, n'hésitaient pas à dire que Montmorency était un des comtés les plus pourris de la province ;

b) Dans les comtés où les ministériels décident de « couler » un adversaire influent ; on pourrait citer l'exemple de Deux-Montagnes de 1923 à 1936 où la machine libérale a tout mis en œuvre pour « couler » la famille Sauvé ;

c) Dans les comtés représentés par des ministres ou par de futurs ministres ; il importe alors pour le prestige du parti que les membres du cabinet remportent de fortes majorités ;

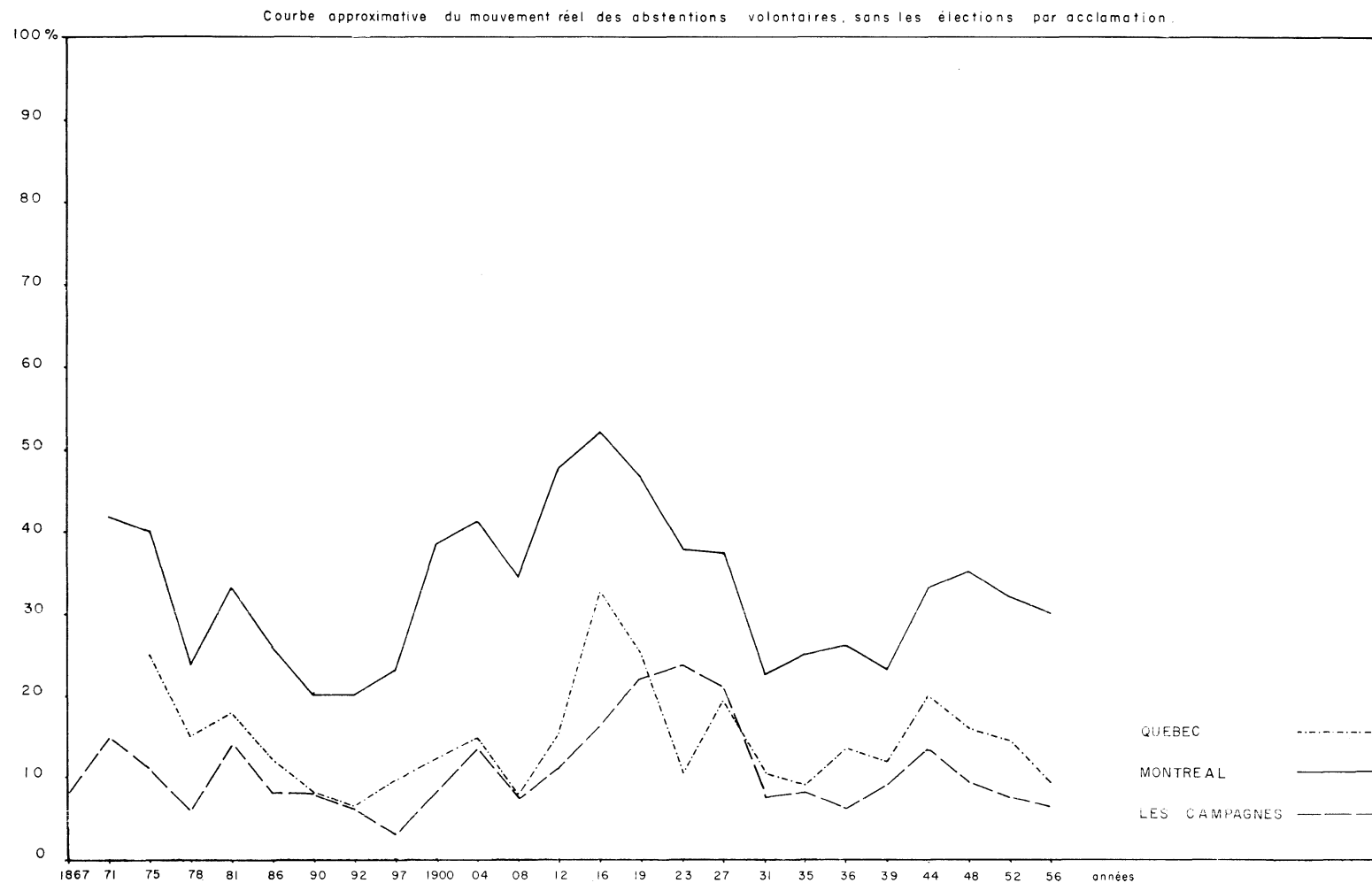


FIGURE CXXXIII

d) Dans les comtés urbains où la tendance à s'abstenir favorise les télégraphes et autres manœuvres frauduleuses.

Conclusion

La courbe corrigée des abstentions volontaires (figure CXXXIII) ne saurait donc être qu'une courbe approximative, puisqu'elle repose sur des coefficients de correction assez imprécis et qu'elle néglige de pondérer un facteur constant dans sa manifestation mais contingent dans son amplitude : la machine électorale. Elle n'en demeure pas moins, compte tenu de l'état actuel des recherches, un instrument d'analyse fort précieux. Tout l'art consistera à la manier avec souplesse et délicatesse en référant sans cesse aux courbes brutes globales et aux courbes brutes régionales des abstentions.

II. LES ABSTENTIONS DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE

Des influences provinciales et des influences régionales commandent le comportement politique des électeurs et, dans ce comportement, la tendance des électeurs à s'abstenir. Ces différentes forces politiques s'annulent, s'amplifient ou se minimisent. Leur jeu d'interférence atteint un point d'équilibre qui se concrétise dans des taux d'abstentions propres à chaque région mais caractérisés par des solidarités. Les solidarités des taux d'abstentions révèlent l'influence des courants généraux tandis que leurs discordances reflètent l'influence des courants régionaux.

Solidarités régionales

La figure CXXXIII où apparaissent les courbes approximatives des abstentions volontaires marque la cohésion profonde qui unit les différentes régions de la province. En effet, les trois courbes ont la même allure et leurs variations s'effectuent la plupart du temps dans le même sens. La similitude des courbes provient de la résonance que trouvent dans chaque région les courants politiques généraux. Il est intéressant de distinguer les sortes de courants politiques qui peuvent affecter l'ensemble des régions.

Signalons d'abord les courants politiques à tendance nationaliste. Ce sont les plus fréquents et les plus importants. Ils sculptent dans les courbes leurs fluctuations. Par exemple, le mouvement national, né de la pendaïson de Riel, suscite, en 1886, une baisse minimum des abstentions de six pour cent sur chacune des courbes. La tendance s'accroît en 1890 alors que le mouvement nationaliste de Mercier est à son zénith. Quelques années plus tard, en 1908, Bourassa entonne à son tour l'antienne nationaliste sur une note personnelle. Les abstentions baissent de 7% sur chacune des courbes. L'échec de Bourassa dans son alliance avec les conservateurs aux élections fédérales provoque une hausse des abstentions aux élections de 1912. Les difficultés économiques des années 1930 qui suscitent l'apparition de nouveaux tribuns et de nouvelles formations politiques à tendance nationaliste entraînent, à partir de 1931, une

chute record des abstentions. Les luttes continues de l'Union nationale dans le domaine de l'autonomie trouvent de larges échos dans l'électorat qui manifeste son intérêt par sa présence dans les polls.

Par contre, nous remarquons que l'électorat dans son ensemble a tendance à fuir les polls quand le gouvernement semble invincible. Ce phénomène se traduit avec netteté sur les trois courbes. En 1871 et en 1878, le prestige du parti conservateur et ses positions inexpugnables, comme le soulignait Tarte dans *Le Canadien*, suscitent un mouvement d'abstentions dans l'ensemble de la province. La tendance s'amplifie sous le grand règne libéral : le mouvement en forme de dôme que décrivent les courbes marque le désintéressement de l'électorat à l'égard du parti libéral à son apogée. Comment se fait-il alors que l'apogée de l'Union nationale, de 1948 à 1956, ne se manifeste pas par une recrudescence des abstentions ? Cette anomalie par rapport au passé s'explique de plusieurs façons. En premier lieu, l'Union nationale, qui n'a jamais obtenu plus de 55% des suffrages alors que le parti libéral jadis en a obtenu plus de 80% et l'ancien parti conservateur plus de 70%, ne présente pas le caractère d'omnipotence des anciens partis. La force de l'Union nationale réside moins dans un large plébiscite de l'électorat que dans le jeu de notre système électoral qui donne à un parti l'apparence d'une victoire triomphale au moindre déplacement des votes. L'électeur ne sait donc jamais de quel côté va tourner le vent et garde un vif intérêt pour les campagnes électorales. D'un autre côté, le nombre des élections par acclamation avant 1930 indiquait souvent avant le jour du scrutin l'issue de la contestation, ce qui accentuait la tendance à se désintéresser de la lutte électorale en cours. On pourrait ajouter encore : l'Union nationale exploite à son profit les tendances nationalistes de l'opinion qui ont l'heur d'attirer aux polls les électeurs. Deux courants en sens contraire agiraient l'un sur l'autre et le plus fort s'imposerait.

Ces réactions homogènes des diverses régions de la province sous l'impulsion de courants politiques généraux se manifestent encore par plusieurs autres points de concordance. En 1878, le coup d'État de Luc I suscite une vive émotion dans l'ensemble de la province. Elle provoque une baisse générale des abstentions sur les courbes. Le scandale de la baie des Chaleurs qui déshonore le gouvernement Mercier, en 1892, produit un effet identique. Le désarroi de l'opinion publique à la fin de la seconde guerre mondiale se traduit sur les trois courbes par une montée des abstentions.

Discordances régionales

Les solidarités régionales qui s'expriment sur les trois courbes des abstentions par des mouvements similaires ne masquent pas les fréquentes discordances des courbes qui reflètent la vie propre de chaque région. Ces discordances apparaissent dans les niveaux différents des taux d'abstentions, dans les écarts considérables dans l'amplitude des mouvements des courbes, parfois même dans les mouvements inverses des courbes.

Les niveaux des taux des abstentions varient en fonction du genre de vie. Les ruraux sont plus portés à exprimer leur opinion que les citadins. C'est pour-

quoi la courbe de Montréal occupe le haut palier. Depuis la première guerre mondiale qui a lancé Montréal dans une ère d'industrialisation, la tendance des Montréalais à s'abstenir davantage que les ruraux s'accroît. La difficulté de dresser des statistiques sûres voile ce phénomène sur nos courbes. Il y a tout lieu de croire qu'on devrait baisser le taux des abstentions dans Montréal avant 1912, parce que, semble-t-il, le taux des inscriptions multiples dans la cité de Montréal dépassait 10%. Baisser le niveau de la courbe des abstentions de Montréal avant 1912 aurait pour effet de rapprocher le comportement des Montréalais de celui des ruraux. D'un autre côté, les comtés considérés comme ruraux comprennent de plus en plus, depuis 1930, des électeurs urbains qui eux aussi ont tendance à s'abstenir. Une courbe qui ne tiendrait compte que des électeurs ruraux proprement dits se maintiendrait, sans doute, depuis 1930, à des taux d'abstentions inférieurs à ceux que nous présentons. Des statistiques plus précises mettraient donc en lumière la tendance des Montréalais à s'abstenir davantage que les ruraux.

La justesse de ce raisonnement apparaît si on regarde la position occupée par la courbe de Québec. Jusque vers 1936, elle a tendance à s'identifier avec la courbe des comtés ruraux. Des causes régionales expliquent les écarts de 1923 et de 1927. À partir de 1936, Québec tend à se désolidariser des campagnes et à adopter une position intermédiaire entre celles de Montréal et des ruraux. Ce phénomène serait sans doute beaucoup plus marqué si on isolait de la courbe des comtés considérés comme ruraux les électeurs de Shawinigan, Trois-Rivières, Lévis, Hull, etc.² Les Québécois ont donc, en ce qui concerne les abstentions, un comportement semi-urbain et semi-rural. La vie régionale se manifeste encore par les discordances dans l'amplitude des mouvements. L'exemple le plus typique se situe de 1916 à 1927. En effet, 1916 marque l'apogée des abstentions dans les villes de Québec et de Montréal durant le grand règne libéral alors que le maximum ne sera atteint dans les campagnes qu'en 1923. On peut motiver cette discordance par le jeu de plusieurs facteurs, qui auraient amené les citoyens à exprimer leur mécontentement : difficultés financières des municipalités de Québec et de Montréal, politique gouvernementale trop axée sur les ruraux, problèmes d'après-guerre, etc.

Les écarts dans les amplitudes révèlent aussi la mobilité de l'opinion dans les villes. La courbe des ruraux présente des mouvements qui, dans l'ensemble, sont moins brusques. Ainsi, en 1897, la courbe de Montréal fait un bond de l'ordre de 15% alors que celle des ruraux monte de 3%. Si on excepte la période anormale de 1916 à 1927, les abstentions dans les comtés ruraux jouent entre 5% et 15%. C'est là une remarquable constante qui dénote l'intérêt traditionnel porté par les ruraux non pas à la chose politique, mais à la chose électorale.

Les discordances dans le sens des variations des courbes ne sont pas moins révélatrices de l'influence des facteurs régionaux. Pourquoi, en 1936, les

² L'absence de statistiques démographiques précises et d'études régionales ne nous a pas permis de délimiter avec plus de nuances les comtés urbains, semi-urbains et ruraux. Plutôt que de tenter de classer arbitrairement les comtés provinciaux, nous avons préféré englober sous la rubrique rurale les comtés autres que ceux qui coïncident avec les cités de Québec et de Montréal. Notons cependant qu'à partir de 1912, nous englobons Jacques-Cartier dans nos courbes de Montréal, et Laval à partir de 1931.

abstentions baissent-elles dans les campagnes alors qu'elles ont tendance à monter dans les villes? Serait-ce que la mévente des produits agricoles incite les ruraux à exprimer leur opinion politique? Peut-être la scission Gouin-Duplessis a-t-elle désorienté davantage les urbains que les ruraux de sorte que les premiers auraient eu tendance à s'abstenir. Il se pourrait cependant que le facteur déterminant réside dans l'attrait du programme de l'Union nationale sur les électeurs ruraux.

En 1935, nous avons encore un mouvement inversé : les abstentions montent dans Montréal et ont tendance à baisser dans le reste de la province. Cette anomalie s'explique par l'influence de Camilien Houde qui, en 1931, avait fait baisser les abstentions à un taux anormalement bas pour Montréal. Nous avons là un bel exemple d'une cause régionale qui amplifie une tendance générale : le prestige de Camilien Houde dans Montréal, combiné à l'agitation nationaliste et aux malaises économiques, accentue la chute des abstentions dans Montréal en 1931.

Conclusion

Les courbes des abstentions reflètent l'interaction des forces politiques dans l'ensemble de la province. Elles se révèlent un instrument indispensable à l'étude des mentalités et des comportements politiques. Elles ne livrent cependant leur pleine signification qu'encadrées dans une étude approfondie du contexte politique de chaque campagne électorale. Les relations que nous avons soulignées se présentent donc moins comme des conclusions que comme des hypothèses.

III. LES ABSTENTIONS ET LES FLUCTUATIONS DES PARTIS

Il y a une relation entre les mouvements des abstentions et les fluctuations des partis politiques. Il suffit de comparer les figures CXXIX et CXXX pour pressentir les solidarités qui unissent ces courbes. Ce qu'une lecture rapide laisse deviner, nous allons essayer de l'analyser d'une façon rigoureuse en comparant la courbe approximative des abstentions volontaires dans les comtés ruraux et les courbes des partis politiques dans les mêmes comtés. Nous choisissons à dessein les comtés ruraux à cause de la remarquable fixité que présentent leurs courbes.

Il convient d'établir au préalable une relation essentielle : dans quelle mesure, en principe, un mouvement de X% sur la courbe des abstentions affectera les courbes des partis politiques. Un exemple nous aidera à préciser cette relation.

ÉLECTIONS	ÉLECTEURS	ABSTENTIONS	VOTANTS	VOTES LIB.	VOTES CONS.
A	100	10 ou 10%	90	45 ou 50%	45 ou 50%
B	100	20 ou 20%	80	45 ou 56,2%	35 ou 43,8%

Selon l'exemple choisi, si on suppose lors de la deuxième élection (élection B) une augmentation de 10% des abstentions provenant de l'abstention d'un groupe de conservateurs, on note que cette augmentation de 10% des abstentions se traduit sur les taux des partis en cause par une variation de l'ordre de 6.2%. Si on poursuivait les calculs, on arriverait à un tableau qui se lirait comme suit :

RELATION ENTRE LES MOUVEMENTS DES ABSTENTIONS ET LES FLUCTUATIONS DU TAUX D'UN PARTI	
VARIATIONS DES ABSTENTIONS	VARIATIONS DU TAUX D'UN PARTI
15%	10%
14%	9.2%
13%	8.4%
12%	7.6%
11%	6.9%
10%	6.2%
9%	5.5%
8%	4.9%
7%	4.2%
6%	3.5%
5%	2.9%
4%	2.3%
3%	1.7%
2%	1.1%
1%	0.5%

Dans la pratique, l'analyse des relations entre les abstentions et les fluctuations des partis est rendue plus ardue par la variation du nombre des électeurs, le jeu du vote flottant et les abstentions simultanées des libéraux et des conservateurs. D'où l'importance, que nous soulignons au début, de choisir des comtés relativement stables où n'interfèrent pas des arrivées massives et continues d'électeurs nouveaux et où l'esprit de parti assure que les traditions familiales détermineront l'allégeance politique de la plupart des jeunes générations, de sorte que les partis recrutent des adeptes au même rythme. À ce moment-là, on peut considérer que si les chiffres globaux augmentent à chaque scrutin, les proportions ou les pourcentages demeurent à peu près constants.

Période 1867-1892

1867. Les abstentions volontaires ³ se chiffrent à un niveau normal : 9%. L'élection n'a pas suscité un très grand enthousiasme dans les campagnes.

³ Dans ce chapitre, nous établissons toujours nos comparaisons avec le taux des abstentions volontaires.

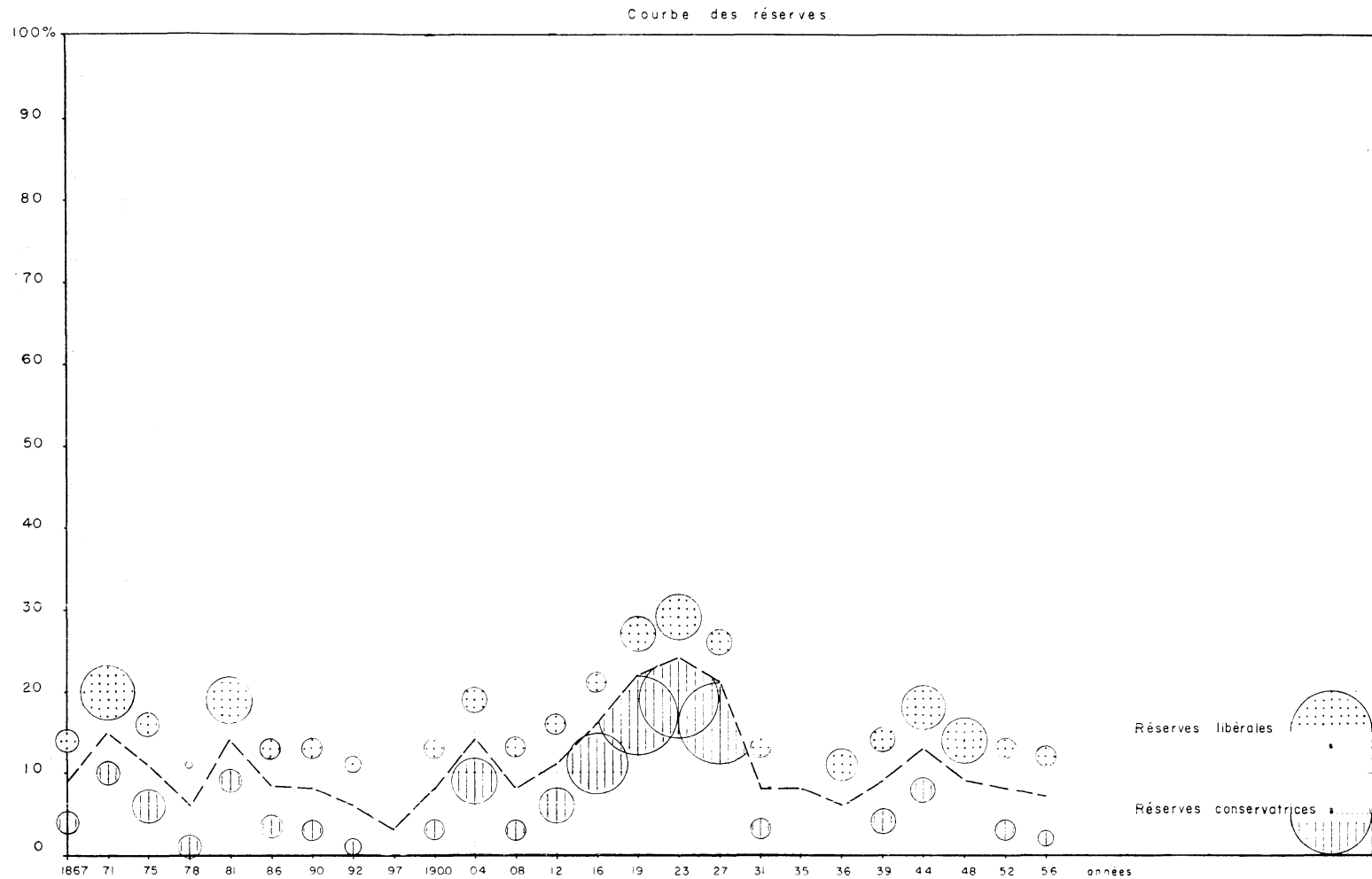


FIGURE CXXXIV

On peut croire qu'il y a autant d'électeurs à tendance rouge et autant d'électeurs à tendance bleue qui se sont abstenus. Les deux partis peuvent donc compter sur des réserves de 4.5%, ce qui donne un niveau global d'abstentions de 2%.

1871. Les abstentions montent de 6% par rapport à 1867. Si ce 6% d'électeurs est formé d'adhérents du même parti, notre tableau nous indique que les courbes des deux partis doivent varier dans une proportion de 3%. Cette variation se produit effectivement : la courbe libérale baisse de 3% et la courbe conservatrice monte de 3%. Un bloc de 6% de libéraux qui avait voté en 1867 s'est abstenu en 1871. Tarte avait relevé cette tendance dans *le Canadien*. Il l'expliquait par la position très forte du parti conservateur qui avait enlevé tout enthousiasme aux libéraux.

1875. Les abstentions baissent de 4%. D'après notre tableau, un mouvement de 4% des abstentions se traduit par une variation de l'ordre de 2.3% sur les courbes des partis. Or, dans la réalité, les courbes varient de 4%. Que s'est-il passé? Le 6% des libéraux qui s'étaient abstenus en 1871 sont allés voter en 1875 et 2% des conservateurs qui avaient voté en 1871 se sont abstenus en 1875, probablement à cause du scandale des Tanneries et des faiblesses de l'administration conservatrice. Un mouvement superficiel des abstentions de 4% masque un mouvement profond de l'ordre de 8% qui nous explique la variation de 4% qui apparaît sur les courbes des partis. Les réserves libérales sont donc à leur niveau normal en 1875, soit 4.5% ; d'un autre côté, les réserves conservatrices sont passées à 6.5%.

1878. Les abstentions baissent de 5%. Les libéraux ont de très fortes chances de prendre le pouvoir. Le parti libéral exerce des pressions puissantes sur ses sympathisants pour les amener aux urnes. Un mouvement d'abstentions de 5% d'un groupe politique doit, selon notre tableau, nous donner une variation de 3% sur les courbes des partis. Or, la variation n'est que de 1%. Comme en 1875, un mouvement superficiel des abstentions camoufle un mouvement plus profond. Les électeurs ont dû se comporter à peu près comme ceci : trois pour cent des réserves libérales qui s'étaient abstenues en 1871 et 1875 ont été voter en 1878 ; en outre, le deux pour cent du parti conservateur qui s'était abstenu en 1875 est retourné aux urnes en 1878 et annule en partie le vote massif des réserves libérales. Cela nous explique pourquoi les courbes des partis ne varient que dans la proportion de 1%. Les réserves conservatrices sont revenues à leur niveau normal de 4.5% tandis que les réserves libérales, réduites à 1.5%, sont presque épuisées.

1881. Les abstentions montent de 8%. Les libéraux, qui ont dû abandonner le pouvoir en 1879 sur le refus de la Chambre haute de sanctionner le bill des subsides aux chemins de fer, sont désorganisés. Ils ne peuvent pas grand-chose contre le prestige de Chapleau. Ils ont tendance à s'abstenir. Si on suppose que ce 8% qui s'abstient forme un bloc compact de libéraux, notre tableau indique que les courbes des partis doivent varier dans une proportion de 5%. Cela se produit effectivement. Les réserves libérales montent donc à environ 10% comme en 1871 et les réserves conservatrices se maintiennent à leur niveau normal de 4.5%.

1886. Les abstentions baissent de 5.5%. Les réserves libérales sont revenues à leur taux normal. La pendaison de Riel a redonné de l'élan au parti libéral. Un mouvement de 5.5% doit se traduire par une variation de l'ordre de 4% sur les courbes des partis. Comment expliquer, alors, que les courbes des partis varient de 7%. Cette anomalie s'explique par l'alliance des conservateurs ultramontains de la région montréalaise avec les libéraux. Si on n'additionne que les votes obtenus par les libéraux, on arrive au taux de 46%. La différence appartient donc aux conservateurs-nationaux qui sont alliés aux libéraux. En 1886, les réserves des deux partis sont à leur niveau normal.

1890. Les abstentions ont légèrement tendance à baisser. Ce phénomène reflète l'échec des conservateurs à faire voter leur réserve que le prestige de Mercier et la crise nationaliste ont rendue hésitante. La position des partis n'a pas changé ; on remarque tout au plus une légère tendance de certains conservateurs à se rallier à Mercier.

1892. Le scandale de la baie des Chaleurs attire les électeurs aux urnes. Les conservateurs-nationaux se désolidarisent de Mercier et retournent dans le giron du parti conservateur. Dans ces conditions, on s'étonne que la position des partis demeure inchangée, car la fin de l'adhésion des conservateurs-nationaux au parti libéral devrait, à elle seule, produire une variation de 3% dans les courbes des partis. Cette sécession des conservateurs-nationaux, pourrait-on penser, aurait été annulée par le vote de l'ordre de 2% des réserves libérales. Cependant un mouvement des abstentions de l'ordre de 2% ne commande sur les courbes des partis qu'une variation de 1.1%. D'ailleurs il est plus normal que les libéraux aient eu tendance à s'abstenir sous le choc du scandale de la baie des Chaleurs alors que le parti conservateur, sentant la victoire à sa portée, ait eu tendance à faire voter ses réserves. Dans ce cas, le vote de 2% des réserves conservatrices joint à l'apport de 3% des conservateurs-nationaux devrait modifier sensiblement la position des partis. La stabilité de la position des partis ne saurait s'expliquer, en définitive, que par le fait que la tendance de certains conservateurs à voter libéral à partir de 1886 se soit maintenue, sinon accentuée. N'est-ce pas l'annonce du réalignement des forces politiques des années 1897-1900? Au lendemain des élections de 1892, on peut dire que les partis n'ont plus de réserves, car l'opinion est en train de se transformer.

Période 1897-1935

1897. Les abstentions baissent de 3% et atteignent le niveau exceptionnel de 3%. Les électeurs devinent l'enjeu de cette campagne et désirent exprimer leur opinion. L'opinion se fixe à 54% de libéraux et 46% de conservateurs.

1900. Les abstentions augmentent de 5% pour atteindre leur niveau normal de 8%. L'opinion politique demeure fixée à 54% de libéraux et 46% de conservateurs. On peut dire que des libéraux n'ont pas voté parce que la position de leur parti est très forte et que des conservateurs se sont abstenus à cause de la faiblesse de leur parti. Les deux extrêmes produisent des effets identiques. Le taux global des abstentions de 8% indiquerait que les réserves des deux partis se chiffrent chacune à 4%. Ce raisonnement est confirmé par

le fait que même si les abstentions montent par rapport à 1897, la position des partis demeure inchangée. Il y a donc tendance égale à l'abstention dans les deux partis.

1904. Les abstentions montent de 6%. Selon notre tableau, un mouvement de 6% des abstentions devrait amener une variation de 3,5% sur les courbes des partis. En fait, ces variations ne sont que de l'ordre de 2%. Il y a donc eu, comme en 1900, des abstentions des deux côtés, mais davantage du côté conservateur. Les réserves conservatrices auraient monté à 9% et celles des libéraux à 5%, ce qui nous donne un taux global d'abstention de 14% et une montée des abstentions de 6%. L'écart de 4% dans les taux des abstentions de chacun des partis répondrait des variations des courbes des partis.

1908. L'entrée de Bourassa sur la scène politique provinciale réveille l'apathie des électeurs. Le taux des abstentions baisse de 6% ; il est ramené à son niveau normal. Les réserves libérales ont baissé de 1% et les réserves conservatrices de 5%, de sorte que les réserves des deux partis sont à leur niveau normal de 8%. L'écart de 4% explique pourquoi la courbe conservatrice monte quelque peu.

1912. Les abstentions montent de 3%. Les conservateurs ont tendance à s'abstenir sous le coup des gaffes des conservateurs fédéraux qui renforcent la position de Gouin. Les réserves libérales demeurent à 4% et les réserves conservatrices montent à 7%. Cette poussée des abstentions conservatrices explique la légère baisse du parti conservateur.

1916. Les abstentions augmentent de 5%. Les conservateurs s'abstiennent devant la position inexpugnable de Gouin. Les réserves libérales ne bronchent pas alors que les réserves conservatrices atteignent 12%. L'augmentation de 5% des réserves conservatrices rend compte de la baisse de la courbe du parti conservateur.

1919. Les abstentions augmentent de 6%. Le nombre record des élections par acclamation décourage les conservateurs et incite les libéraux à se désintéresser de la campagne. On peut supposer que ce 6% d'abstentions contient autant de libéraux que de conservateurs. Ainsi les réserves libérales passent à 7% et les réserves conservatrices à 15%. La variation des courbes ne peut s'expliquer que par la désertion temporaire de conservateurs qui ont voté libéral pour protester contre les mesures de guerre du gouvernement fédéral conservateur.

1923. Les abstentions montent de 2%. Confiant dans la force de leur parti, des libéraux se sont désintéressés de la campagne. Cette abstention des libéraux, dont les réserves atteignent 9% alors que les réserves conservatrices demeurent à 15%, ne justifie pas une baisse de 8% des voix libérales ; elle ne rend compte que d'une baisse de 1%. La baisse de 8% de la courbe libérale proviendrait du retour au conservatisme des électeurs à tendance conservatrice qui ont voté momentanément libéral en 1919 pour protester contre la conscription.

1927. Les abstentions baissent de 3%. Elles ne rendent pas compte d'une variation des courbes de l'ordre de 3%, à moins de supposer que les conser-

vateurs auraient eu tendance à s'abstenir davantage qu'en 1923 dans une proportion de 1% et que les réserves libérales seraient baissées de 4%. Cela nous donne un mouvement réel des abstentions de 5% qui peut commander une variation de 3% sur les courbes des partis. Si on admet cette hypothèse, les réserves libérales seraient réduites à 5% et les réserves conservatrices atteindraient 16%. Étant donné le caractère de l'élection de 1927, cette hypothèse pourrait être remplacée par une autre : des électeurs qui ont voté conservateur en 1923 auraient tout simplement voté libéral en 1927. L'augmentation des abstentions proviendrait alors d'une abstention prononcée du bloc conservateur. Pour notre part, nous sommes enclins à retenir la première hypothèse.

1931. Les abstentions reviennent à leur taux normal de 8%, soit une baisse de 13% par rapport à 1927. La courbe conservatrice fait un bond de 9%. Il y a une relation évidente entre les abstentions et le taux du parti conservateur. En 1931, conduites par Camilien Houde, les troupes conservatrices ont retrouvé leur élan et espèrent en la victoire. Il n'en faut pas plus pour faire voter les réserves conservatrices qui tombent à leur niveau normal de 4%. Cette baisse de 12% des abstentions conservatrices est à l'origine de la remontée de la courbe du parti conservateur. Il y a lieu de croire que le parti libéral a fait pression pour ramener ses réserves à son niveau normal de 4% pour résister à l'élan conservateur. Cela signifie une diminution de 1% des réserves libérales qui jointe à la diminution de 12% des abstentions conservatrices, donne une baisse globale des abstentions de 13%.

1935. Les abstentions demeurent stables. Pourtant les courbes accusent des variations de l'ordre de 4%. Il faudrait donc un mouvement des abstentions de l'ordre de 7% pour rendre compte de ces fluctuations des partis. Nous nous trouvons ici en face du même phénomène que nous avons rencontré en 1892 et 1897, à savoir l'amorce d'un réalignement des forces politiques. Des électeurs qui avaient voté libéral aux élections précédentes ont voté conservateur ou Action libérale nationale en 1936. L'effritement des lignes de parti explique les variations des courbes des partis politiques. Dire que les réserves conservatrices auraient voté à plein et que les libéraux ont eu tendance à s'abstenir davantage qu'en 1931 dans une proportion de 4% ne rimerait à rien. Car le parti libéral connaît l'enjeu de la lutte. Il fait tout en son pouvoir pour faire voter ses réserves. Ceux qui s'abstiennent ne sont pas des libéraux convaincus, mais des électeurs qui hésitent à rompre une vieille allégeance ou à adhérer à un parti dont ils se méfient. Au lendemain des élections de 1935, les partis n'ont plus de réserves ; l'opinion se cherche de nouveaux pôles d'attraction.

Période 1936-1956

1936. Les abstentions baissent de 2%. Elles n'éclairent en rien la position des partis. Constatons seulement que le réalignement politique amorcé en 1931 s'est fixé suivant cette proportion : 43% de libéraux, 40% Union nationale, 17% de nationalistes. La proportion des électeurs nationalistes est fournie approximativement par l'élection de 1944 où 17% des électeurs se rallient au Bloc populaire. La nouveauté de cette période réside dans la formation d'un

bloc tenace d'électeurs nationalistes qui va tenir la balance du pouvoir entre les deux partis et va, dans une certaine mesure, minimiser le rôle des abstentions dans l'amplitude des fluctuations des partis. En 1935, ce bloc nationaliste adhère à l'Union nationale. On peut conjecturer que les sympathisants au parti de l'Union nationale ont voté en masse, alors que les libéraux ont eu tendance à s'abstenir dans la proportion de 6%.

1939. Les abstentions montent de 3% et plafonnent à 9%. Leur mouvement ne rend pas compte de la fluctuation des partis. Il semble que les électeurs se soient comportés comme ceci : 4% des partisans de l'Union nationale en 1936 adhèrent maintenant à l'Action libérale nationale de Gouin et un autre 4% glisse vers le parti libéral. Ces électeurs seraient tirés du bloc nationaliste qui adhérait à l'Union nationale en 1936. En outre, 4% des électeurs de l'Union nationale s'abstiennent. Ces trois facteurs expliqueraient la chute de 9% du taux de l'Union nationale. D'un autre côté, le taux du parti libéral qui était de 42.5% en 1936 atteint, en 1939, 51% par l'apport du 3% des dissidents de l'Union nationale qui réintègre temporairement le parti, par la montée de 4% des abstentions de l'Union nationale, par une baisse de 2% des propres abstentions du parti libéral par rapport à 1936 et par l'adhésion des électeurs qui avaient voté indépendant en 1936. Les réserves des deux grands partis sont donc de l'ordre de 4.5% en 1939. L'accident de la seconde guerre mondiale explique l'éparpillement du bloc nationaliste et la montée des abstentions de l'Union nationale. Par contre, la baisse des abstentions des libéraux s'explique par l'élan qu'a imprimé au parti la résurrection du vieil épouvantail conscriptionniste. Voici comment A. Laurendeau commentait l'attitude des nationalistes en 1939 dans le *Devoir* du 7 juillet 1956 :

« ... en 1935 et en 1936 ils ont cru à l'Union nationale. L'élection de 1939 les a trouvés divisés : les plus idéalistes soutenaient l'Action libérale nationale de M. Paul Gouin ; d'autres, estimant l'Action libérale nationale battue avant de partir, se ralliaient en ronchonnant à M. Duplessis tandis qu'une aile québécoise, profondément déçue de la première Union nationale, donnait un vote réaliste et négatif à M. Godbout. »

1944. Les abstentions montent de 4%. Cette augmentation des abstentions ne joue qu'un rôle secondaire dans les fluctuations des partis. C'est l'apparition du Bloc populaire qui joue le rôle prépondérant. Cette nouvelle formation politique enlève 12% des votes à l'Union nationale, récupère une partie du vote qui s'était porté, en 1939, sur l'Action libérale nationale et regroupe les nationalistes qui avaient voté pour Godbout en 1939. Le parti libéral est affaibli par la perte de ses éléments nationalistes et par une montée des abstentions de ses sympathisants de l'ordre de 4%. Les réserves du parti libéral s'établissent à 8.5% et celles de l'Union nationale demeurent à 4.5%.

1948. Les abstentions baissent de 4%. Les nationalistes qui étaient groupés dans le Bloc populaire en 1944 passent, comme en 1936, du côté de l'Union nationale. L'apport des nationalistes conjugué au vote massif des réserves de l'Union nationale détermine un bond de 17% de la courbe de l'Union nationale. Des sympathisants libéraux votent pour des tiers partis dans le

désarroi créé par la faiblesse du parti libéral et le prestige de l'Union nationale. Les réserves libérales restent donc à 9% et les réserves de l'Union nationale sont épuisées.

1952. Les abstentions baissent de 1%. Il semble que ce soit là un mouvement superficiel. Les sympathisants de l'Union nationale, confiants dans la victoire, ont tendance à s'abstenir alors que les libéraux qui espèrent faire une lutte honorable ont tendance à aller voter. Les réserves du parti libéral baissent à leur niveau normal de 4% tandis que les réserves de l'Union nationale montent à leur niveau normal. Il y a là un courant réel d'abstentions de l'ordre de 9% qui joue en faveur des libéraux. Le glissement des nationalistes de gauche vers le parti libéral et le mouvement des abstentions portent la courbe libérale à 43%. Si la courbe de l'Union nationale demeure stable, c'est que l'Union nationale a compensé ses pertes en grugeant les tiers partis.

1956. Les abstentions baissent de 1%. Les réserves de l'Union nationale ont sans doute eu tendance à aller aux urnes dans la proportion de 1%. Les deux partis demeurent sur leur position.

Conclusion

Les relations entre les mouvements des abstentions et les fluctuations des partis que nous avons essayé de cerner ne sont que des approximations, des hypothèses plausibles. Une étude approfondie de chacune des campagnes électorales serait nécessaire pour dégager avec sûreté l'entière signification des chiffres. La logique et la rigidité des chiffres ne doit pas induire à se complaire dans une fausse certitude. On pourrait cependant retenir les relations suivantes :

1. La tendance des partis à posséder des réserves de l'ordre de 4%.
2. La tendance des membres d'un parti à s'abstenir si leur parti est trop fort ou trop faible.
3. L'importance du jeu des abstentions dans l'explication des fluctuations des partis à mesure que l'on remonte vers le passé. Il semble que les tiers partis actuels et le jeu du bloc nationaliste minimisent considérablement le rôle des abstentions dans les fluctuations des partis.
4. L'importance des abstentions pour déceler des indices de mouvement en profondeur de l'opinion publique.